

Présents : Mme Sylvie Coutherut, vice-présidente du conseil départemental de la Haute-Saône, M. François Fourreau, président du CDOS 70, M. Rachid Merzoug, représentant la Ville de Lure.

Excusés : M. Yves Krattinger, président du Conseil départemental de la Haute-Saône, M. Jérôme Schnoebelen, président de la Légère Méloinoise.

Clubs :

- La Légère Méloinoise d'Echenoz la Méline : Damien Garcia, trésorier du CD 70, Nelly Girardet,
- l'Avenir Gymnique de Lure, Glori Euvrard Cavalli, présidente, Davis Euvrad, Laurence Leuvrey, Eva Chapelle, Frédéric Goussard.
- La Vaudoise d'Héricourt : Laurent Boucry, président, Hugo Boucry, Sandrine Boucry, Marie-Laure Pierrel,
- l'AGM Gym de Vesoul, Andrée Antoine, présidente, Florida Jacquot, Marina Labbaye, Claudette Salomé, Philippe Salomé, Marvin Tresse,
- Les Farfadets de Luxeuil : Cédric Oster, président, Aline Fleurichamp
- L'Alerte Grayloise, Gilles Garnier.

Philippe Salomé, président du Comité Départemental, ouvre l'assemblée générale à 16h15.

1. Rapport Moral :

Je salue la présence de Mme Sylvie Coutherut vice-présidente du conseil départemental en charge du sport et de la culture, de MM. Rachid MERZOUG représentant la ville de Lure, François Fourreau président du CDOS 70.

Je suis également très heureux de voir que tous nos clubs ont répondu présent.

Merci Glori et son équipe qui ont mis toute leur énergie dans l'organisation de cette AG.

La gym va bien en Haute Saône. L'année 2021/2022 a été pleine comme le montrera le rapport d'activité.

2022, après une année 2021 difficile, a montré que la gym savait rebondir, ce qui est bien naturel me direz-vous ! C'est en particulier un record du nombre de licenciés avec une hausse de 17%. Il faut souligner que comme notre discipline se pratique avec beaucoup de matériel, la marge de développement numérique est faible. Deux de nos clubs sont propriétaires de leur salle : la Légère Méloinoise et l'Alerte Grayloise, ce qui leur pose des problèmes que ne connaissent pas les autres clubs. Les parents sont toujours très demandeurs pour leurs enfants d'une activité qui permet une activité complète et harmonieuse. La gym, solfège de tous les sports ? Les exemples de championnes ou de champions ayant commencé par la gym sont nombreux.

La relecture des statuts du CD, occupation salubre, m'a conforté dans la certitude que les activités du CD les respectent largement.

► regrouper les clubs : seulement 6 me direz-vous ? La différence entre la gym volontaire et la gym de la FFG tient à la nécessité de disposer de locaux adaptés et d'un matériel conséquent aussi bien en nombre qu'en coût. Fédérer tous les clubs du département peut-il être un objectif atteignable ?

► Les informer : pas si simple. L'usage des messages électroniques a presque ruiné la Poste sans pour autant avoir réglé toutes les difficultés. Nous avons, Claudette et moi, fait suivre systématiquement non seulement les messages fédéraux, mais aussi ceux qui concernaient la vie des clubs. Par exemple, la gestion des pass'sports, n'a pas été facile pour certains. La gym en a largement bénéficié : tous les clubs en ont bénéficié. Le Pass'sport 2023 simplifié devrait amplifier le nombre de licenciés.

Autre dispositif favorisant l'aide à la prise de licence, l'aide maximale de 50 € aux parents des enfants collégiens de Haute-Saône.

Autres nouveautés :

- l'obligation de déclarer les dons reçus par une association,
- rappel : la déclaration auprès de la FFG des personnes en contact avec des mineurs. Bien incomplète dans certains clubs.

- augmentation de l'assurance qui passe de 3,36€ à 8,96€ avec changement de partenaire. Groupama promet les mêmes garanties. Les provisions pour risque dus aux accidents graves ont atteint des niveaux si importants que la FFG a craint de voir son appel d'offre improductif.

- Le CD possède un site créé par la FFG et en partie alimenté par celle-ci. Sa mise à jour est un travail utile car il permet d'accéder à des informations durables. Il vient en complément des pages FB que les clubs utilisent très bien pour leur communication.

► Organiser les compétitions et rencontres de proximité :

- le rapport technique montrera que la Haute-Saône a bien contribué. Seul bémol, seuls deux clubs ont pu recevoir ces organisations, certes difficiles d'un point de vue matériel, mais riches en création de cohésion des bénévoles, sans parler des recettes financières. Localement, il est important que les élus aident nos clubs qui n'ont qu'une organisation possible par an et n'ont pas accès aux installations soit pour des raisons de calendriers des sports collectifs, soit pour des raisons matérielles. L'installation de points d'ancrages à Gray et à Lure en est un bon exemple.

- Pour faciliter la gestion des résultats des compétitions, la Haute-Saône s'est dotée d'un matériel performant qui nous permet de saisir les notes à chaque agrès, de les centraliser sur un ordi pour contrôle, corrections éventuelles et diffusion en temps réel via un serveur national. Merci à Claudette qui reçoit les engagements et organise le plan de travail. Ce travail est invisible car tout se passe plutôt bien.

► Organiser les formations :

- Nous avons la chance d'avoir une équipe de formateurs de haut niveau dirigée par Andrée Antoine qui nous fait bénéficier de son expérience de juge national et de cadre technique reconnue par ses pairs.

Le CD essaye d'avoir des actions locales afin d'avoir le plus de candidats possibles. Le rapport d'activité vous montrera son efficacité.

- Sur nos six clubs 3 possèdent un label fédéral. Le CD est prêt à aider au moins Lure et Luxeuil à demander et obtenir le label bronze.

► L'avenir en gris :

- une reprise du COVID

- des craintes liées à la conjoncture, communes à tous les clubs. Faudra-t-il demander aux fournisseurs des justaucorps à col roulé ?

- des difficultés de communication avec les familles. La plupart n'ont qu'un téléphone pour recevoir les mails, ne les lisent pas toujours, ne donnent pas une adresse valide ...

- des craintes concernant le renouvellement des dirigeants. Les boomeurs s'épuisent !

- des difficultés à recruter un technicien salarié comme à Lure,

- comment assurer des déplacements avec des coûts qui vont exploser. Le choix est assez simple pour nous ni char à voile, ni train. Certaines collectivités envisagent l'achat de minibus, d'autres en ont déjà : Gray, Echenoz entre autres.

- Au niveau national, tous sports confondus, les « affaires » ont un effet délétère. Lorsque la tête du poisson est malade ... Exemple malheureux vient du haut avec l'éviction du secrétaire général du CNOSF.

► L'avenir en rose :

- Un afflux d'inscriptions, à tel point qu'il a fallu, sur les tranches d'âges les plus jeunes, refuser la peine au cœur, aux nombreux parents qui attendent le dernier moment. Certains ne comprennent pas bien qu'une association n'est pas un service municipal.

- Des parents qui, pour soutenir leurs enfants viennent renforcer les bénévoles lors des organisations locales : arbre de Noël, lotos, ventes diverses. La gym exige la manipulation quotidienne de matériel, c'est pourquoi nous avons la chance de pouvoir créer des équipes volontaires pour faire vivre leur club.

► Toujours du rose

- Remercier n'est pas une figure imposée par le biais d'un rapport moral, c'est pour moi la base de relations entre les clubs, entre les licenciés.

A toutes et tous (souvent plus de toutes d'ailleurs), j'adresse les remerciements du CD pour la pierre, aussi petite soit-elle, apportée à l'institution gym. La FFG va fêter ses 150 ans l'an prochain ce qui sera l'occasion de voir d'où l'on vient afin de mieux préparer l'avenir et apprécier le chemin parcouru. Nombreux sont les clubs centenaires en gym, en Haute-Saône La Vaudoise d'Héricourt, l'AGM Gym de Vesoul et l'Alerte Grayloise en font partie.

- la promotion des J.O. fait partie des objectifs que nous partageons avec la FFG. C'est avec joie que nous y participerons.

► Les aides :

• le CDOS qui fédère 43 comités départementaux

La volonté trans-partisane des collectivités à aider les associations sportives :

• Les villes par l'attribution de subvention et la mise à disposition gratuite des installations. Également remarquée, leur présence lors des remises de récompenses des manifestations

Autre dispositif favorisant l'aide à la prise de licence, l'aide maximale de 50 € aux parents des enfants collégiens de Haute-Saône qui y habitent.

• La région qui permet à une association de bénéficier d'une subvention de 15 000€ pour acheter un minibus.

• L'État par le biais de l'ANS. La tenue des J.O. en France est un événement dont nous nous réjouissons, la diminution constante des crédits alloués, en particulier en défaveur des plus petites structures est un motif de colère.

"Si vous n'essayez jamais, vous ne réussirez jamais, mais si vous essayez, vous risquez de vous étonner vous-même."
(Charles-Augustin Sainte-Beuve).

2. Rapport d'activité : Claudette SALOMÉ

Le département 70 gymnique c'est :

6 clubs ; 1101 licenciés (+16.7%/ 2021 année COVID et 2.2 % / 2020 avant COVID) : **effet covid digéré**

Un public jeune, (84% de moins de 18 ans)

Les disciplines pratiquées_:

- **GAF : 48%** des licenciés et pratiquée en plus ou moins grand nombre dans tous les clubs
- **GAM : 6%** essentiellement à LV Héricourt, quelques poussins à Lure, Vesoul
- **GAC : 6%** dans 1 club LM Echenoz
- **TMG : 3%** dans 3 clubs souvent en plus d'une autre discipline GAM, GAF (Héricourt et GAc (Echenoz)
- **GPT : 31.7 %** gym pour tous : dont **1.4 %Pk** (Vesoul), **1.6% gym+**(Vesoul salariée formée spécifiquement pour accueillir sport sur ordonnance), **28.4% BB** dans tous les clubs dont Gray qui a rejoint la FFG
- **GR : 1.3%** 15 à Luxeuil mais uniquement en loisir / pas de compétition.

Un encadrement essentiellement bénévole, 3 clubs ont des salariés : Héricourt, Lure, Vesoul + 1 mission de service civique à Vesoul

Les salles : 3 salles spécialisées municipales (Héricourt, Lure, Vesoul, 2 salles spécialisées privées (Echenoz et Gray)

1 salle dédiée Luxeuil avec du matériel mais pas toujours en place.

Démarche qualité : Accompagnatrice A.Antoine

3 clubs se sont engagés dans cette démarche QUALICLUB de la FFG :

Echenoz et Héricourt ont le niveau bronze et Vesoul le niveau Or valables jusqu'en 2025.

Label bbgym renouvelé jusqu'en 2026 et obtention du label gym+ jusqu'en 2026 pour Vesoul

Remarque : BBGym est une marque déposée FFGym (INPI)

La formation :

Le CD a toujours été attentif à l'amélioration de l'encadrement et du jugement dans tous les clubs

La formation des cadres :

Nous sommes très attachés à la formation de nos encadrants à la fois pour la préservation de l'intégrité physique et mentale de nos adhérents et pour l'amélioration des résultats compétitifs. Nous avons réussi à garder une formation locale : AIDE ANIMATEUR premier échelon des diplômes fédéraux avec 11 stagiaires (3 Lure, 4 Luxeuil, 3 Vesoul, 1 Gray)

Des nouveaux animateurs (formation à Besançon) : GAF 2 à Vesoul et Héricourt, Pk 2 à Vesoul, GAc 1 à Héricourt

La formation des juges :

- **En team gym** c'est Sandrine BOUCRY qui assure la formation pour BFC. Les cours ont eu lieu pour partie en visio et à Besançon et Héricourt. 4 Nouveaux juges (Echenoz, Héricourt, Vesoul)
- **En TU** : Formation en visio et examens à Chenôve : 3 nouveaux N2 à Vesoul
- GAM et GAc ????,
- **En GAF** : Résultats : 5 N1 (Vesoul), 2N2 (Héricourt), 1N3,(Vesoul)

Au total 33 juges (10 N3-4, 12 N2, 11 N1)

On garde la proximité des formations organisées par Andrée ANTOINE avec l'aide d'Anaïs GUILLET, et Solène ROHR. Elle se fait et se fera à Vesoul.

La formation des gymnastes :

les CPS

Poursuite du dispositif de perfectionnement sportif GAF.

- Responsable bénévole départementale : Andrée Antoine.
- Regroupements dans la salle spécialisée de Vesoul
- Une tranche d'âge (7) 8-9 ans avec objectif de compétition sur le programme performance régionale
- Ces stages servent de support de formation initiale ou continue pour des animateurs des clubs
- 2 clubs ont participé et ont engagé des équipes sur le programme performance
- Parmi les participantes 2 gymnastes sont retenues sur le DRA (Dispositif Régional d'Accession haut niveau) et 4 sur les stages régionaux de perfectionnement.

L' animation départementale :

La rencontre de proximité annuelle Poussin'gym a eu lieu à Héricourt .

Après une adaptation du programme technique aux 3 disciplines GAM, GAF, GAc ce sont 60 enfants qui ont validé leurs acquis sur 13 ateliers.

Une vingtaine de plus grandes ont validé sur programme fed B (anim'gym)

La compétition :

- Participation à des compétitions en **GAM, GAF, GAc, TMG, TU**
- 6 compétitions de niveau départemental et interdépartemental ont eu lieu sur le territoire 70 : Héricourt et Vesoul

GAF :

engagement de 16 équipes en fed A, 24 en fed B et 5 en perf région poussines
de 65 individuelles fed A et 6 indiv poussines

Résultats :

Fed B des 2^{ème} places pour Héricourt et Vesoul en finale interdépartementale

Perf poussines régionale : 1^{ère} et 4^{ème} places pour Vesoul en finale interdépartementale

Fed A : Finale nationale pour deux équipes de Vesoul : 10-13 ans 5^{ème} en BFC, 20^{ème} en National
et 12-15 ans 1^{ère} en 70, FC, BFC, 7^{ème} en National

GAM :

Un club inscrit, La Vaudoise Gymnastique, avec 2 équipes en fédéral B, une en fédérale A ainsi qu'un gymnaste en individuel national B.

Les deux équipes fédérales B se sont arrêtées après les départements car seules dans leur catégorie en IDE, les entraîneurs ont pris la décision de ne pas continuer.

L'équipe fédérale A est allée jusqu'en région BFC, non qualifié pour le trophée fédéral.

Et pour le gymnaste individuel, participation au championnat de France en se classant 8^{ème}.

Trois club ont inscrit des garçons à la rencontre départemental poussin'gym, AGM Gym Vesoul, Avenir Gymnique Lure et La Vaudoise Héricourt. Ce qui représente au total 12 gymnastes.

TU : participation de Vesoul à la compétition régionale BFC, 4^{ème} place pour l'équipe et 3 médailles de bronze par année d'âge en individuel. Décision de ne pas aller plus loin suite à blessures et pour sauvegarder la participation en équipe GAF sur finales nationales

TMG :

GAC :

4 groupes engagés en fédéral A

- 3 groupes engagés en fédéral B

Très bons résultats en région le 10 avril 2022 à Belfort avec 6 podiums dont 2 premières places .

Les 7 groupes engagés en fédéral se sont qualifiés pour les France .

- Trophée fédéral à Belfort le 15 mai 2022 : un quatuor vice championne de France suivi du 2ème quatuor 4ème à 0.01 des 3èmes ...
- Trophée régional découverte à Belfort le 22 mai 2022 : 8 groupes engagés : 3 duo , 2 trio et 3 quatuor

Tous montent sur le podium

2 premières places , 3 deuxièmes places et 3 troisièmes places

- Formation animateur GAC : Emma Michaux
- Formation Juge GAC niveau 2 Maelly Varlet

Les activités des membres du comité : Philippe, Andrée, Damien, Claudette

- 2 réunions technico-administratives : 16/10/2021 et 14/06/22
Rencontres lors de compétitions
Présence aux Ag des clubs qui nous invitent
Aide aux club sur prise de licences, engagements compétitifs, protocoles COVID.....
Mise au point et modifications techniques des programmes
Organigrammes compétitifs
Soutien matériel.....

3. Rapport financier : Damien GARCIA

Annexe 1

Mme Andrée ANTOINE s'étonne de l'absence de versement du COT (Contrat d'Objectif Territorial) pour lequel elle a œuvré. Le trésorier vérifiera auprès de la FFG.

4. Rapport du vérificateur aux comptes : David EUVRARD

Annexe 2

5. Budget prévisionnel :

Adoption de nouveaux tarifs des droits d'engagement :

Discipline	Equipe	Individuel	Duo, Trio, Quatuor
GA	15,00 €	4,00 €	
Rencontres de proximité Poussinades		2,50 €	
GAC/ TMG	15,00 €		10,00 €

Adoption d'une ligne de remboursement **aux clubs** de frais de jugement en compétition départementale de 2000,00 €.

La répartition se faisant au prorata des demi-journées dont le décompte est tenu par Andrée Antoine pour la GA. Les autres disciplines devant lui faire parvenir un état détaillé à la fin des compétitions départementales.

Prévisionnel final : Annexe 3

5. VOTES : les six clubs étant présents, le total des voix s'établit à 1101.

Résolution 1 : adoption du PV de l'AG 2021

Unanimité

Résolution 2 : adoption du rapport moral

Unanimité

Résolution 3 : adoption du rapport financier avec en dépenses 27822,40 euros et 15401,46 euros en recettes. Bilan équilibré à 49 571,00 €

Unanimité

Résolution 4 : adoption du rapport du vérificateur aux comptes de M. David EUVRARD

Unanimité

Résolution 5 : adoption du budget prévisionnel

Unanimité

6. Intervention de M. Rachid MERZOUG représentant la Ville de Lure.

Heureux d'accueillir l'AG départementale. Il ne pensait pas que l'Avenir Gymnique de Lure puisse avoir autant de licenciés (253), ce qui le place dans les tout premiers de la ville. Il s'engage à faire remonter les demandes du club concernant la possibilité d'utiliser le gymnase Brosset pour pouvoir organiser une rencontre départementale, d'une part. Il se renseignera sur la possibilité de mettre des points d'ancrages qui permettent d'assurer la sécurité des gymnastes sur certains agrès.

D'autre part, les horaires actuellement accordés sont inadaptés au jeune âge des licenciés : après 17h 30 en semaine, après 16h le mercredi, jour le plus favorable.

Enfin, l'attribution de créneaux supplémentaires permettrait d'accueillir les jeunes dont le club a dû refuser l'admission faute de place.

L'assemblée le remercie de son écoute attentive.

7. Intervention de M. François FOURREAU, président du CDOS de Haute-Saône.

▪ Il pense que le dispositif Pass'Sport a eu un effet positif sur la prise de licence, malgré un début difficile pour le CDOS, un temps tiers de confiance, pour recevoir à la fin un fichier XTML à transmettre à notre banque !

Ce dispositif est reconduit en 2022/2023

▪ Regrette la déliquescence du CNOSF à quelques années des J.O. : mise à pied du secrétaire général, plainte de la présidente pour une affaire qui concerne ses anciennes fonctions à la FF Football ...

▪ Rappelle l'engagement du CDOS 70, labellisé Terre des Jeux 2024, pour la promotion des jeux olympiques. La Haute-Saône ne verra pas passer la flamme olympique mais le département engagera le même budget pour des actions locales moins médiatiques mais plus concrètes.

▪ Regrette l'absence d'un représentant « Jeunesse et Sport ». Conséquence de l'intégration du ministère des sports dans l'Éducation Nationale.

▪ Rappelle que LURE a été élue Ville la plus sportive du département en 2019 et l'engage à poursuivre ses efforts en faveur du sport.

Clôture de l'assemblée générale à 18h.